

ALGER 16

LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

Edition N°1602 du Mardi 8 Septembre 2026 - Email : alger16bma@gmail.com - Prix 10 DA - ISSN2335-108X - WWW.ALGER16.DZ

ACTUALITE

SPORTS

SANTE

RÉGIONS

CULTURE

PUBLICITE

alger16 le quotidien

alger16, quotidien

ALGER16, LE QUOTIDIEN

DU GRAND PUBLIC

SCAN ME



DONNÉES DU COMMERCE EXTÉRIEUR SOUS LA LOUPE



**LE CHEF DE L'ÉTAT EXIGE DES COMPTES
SUR LES FAUSSES DÉCLARATIONS**

P. 16

CONSEIL DE LA LIGUE DES ÉTATS ARABES



**AHMED ATTAF RÉAFFIRME
LES POSITIONS DE L'ALGÉRIE
SUR LA PALESTINE**

P. 16

DÉVELOPPEMENT DES TRANSPORTS À ALGER



**LES PROJETS DU PLAN JAUNE
PASSENT AU CRIBLE**

P. 8

CATASTROPHES, INCENDIES, SINISTRES...

QUAND L'ÉTAT AGIT... L'ALGÉRIE SE MOBILISE

Pp 3, 4 ET 5

Condoléances, présence sur le terrain, mobilisation des ministres, secours, soins, recensement des dégâts et indemnisation : face aux catastrophes, la réponse des pouvoirs publics s'inscrit désormais dans une logique d'intervention rapide et de prise en charge globale. Sous la conduite du président Abdelmadjid Tebboune, l'État entend transformer la gestion des crises en une véritable chaîne de solidarité et d'action publique, de l'urgence aux premières étapes de la reconstruction.



LE
SAVIEZ-
VOUS ?

DJEEZY

LA eSIM BIENTÔT DISPONIBLE EN ALGÉRIE



La technologie eSIM pourrait bientôt faire son entrée en Algérie. Djeezy a lancé un appel d'offres national et international ouvert pour la présélection de fournisseurs spécialisés dans l'acquisition d'une solution de carte SIM électronique, une évolution attendue depuis plusieurs années par les utilisateurs algériens. Contrairement à la carte SIM classique, la eSIM est directement intégrée à l'appareil et permet d'activer une ligne mobile sans avoir à insérer une carte physique. Déjà largement

adoptée dans plusieurs pays, cette technologie facilite notamment le changement d'opérateur et l'utilisation de plusieurs lignes sur un même appareil.

Dans le cadre de cette démarche, les entreprises spécialisées intéressées peuvent demander gratuitement le cahier des charges via l'adresse électronique dédiée et soumettre leurs offres au plus tard le 23 septembre 2026. Si la procédure aboutit, l'Algérie pourrait ainsi franchir une nouvelle étape dans la modernisation de ses services de téléphonie mobile.

RÉDUCTION DE 50% À LA SNTF

LANCEMENT DE LA CARTE « DEMI-TARIF »

La Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) a lancé, dimanche dernier, la carte « Demi-Tarif », permettant aux voyageurs de bénéficier d'une réduction de 50 % sur leurs billets de train à travers l'ensemble du réseau ferroviaire national. Cette nouvelle formule, accessible sur demande auprès des directions régionales de l'entreprise, vise à offrir aux usagers une solution de transport plus économique.

La SNTF poursuit ainsi ses efforts pour diversifier ses offres tarifaires et faciliter l'accès au transport ferroviaire. Dans un communiqué rendu public dimanche dernier, l'entreprise a précisé les conditions d'obtention et d'utilisation de cette nouvelle carte.

Pour en bénéficier, les voyageurs doivent introduire une demande auprès des directions régionales de la SNTF implantées à Alger, Oran, Constantine et Annaba. Une fois la carte délivrée, son titulaire peut acheter ses billets directement aux guichets des différentes gares avec une réduction de moitié sur le tarif habituel.

La compagnie ferroviaire a prévu plusieurs durées de validité afin de répondre aux besoins des différents usagers. La carte « Demi-Tarif » est ainsi proposée pour une période de trois mois, six mois ou une année entière.

Pour les voyageurs optant pour la formule annuelle, la SNTF prévoit également une facilité de paiement. Le montant de l'abonnement peut être réglé en trois versements, permettant ainsi d'alléger la charge financière pour les bénéficiaires.

Cette mesure devrait notamment intéresser les voyageurs qui utilisent régulièrement le train pour leurs déplacements professionnels, familiaux ou



personnels, en leur permettant de réduire sensiblement leurs dépenses de transport sur la durée. Dans le même contexte, la SNTF a également détaillé les modalités de circulation des trains sur la ligne internationale reliant Annaba à Tunis. Elle a énuméré les jours de départ, les horaires, ainsi que la grille des prix appliqués. Depuis la gare d'Annaba, les trains à destination de Tunis circulent les dimanches, mardis et jeudis. Le départ est fixé à 9h00, tandis que l'arrivée à la gare centrale de Tunis est prévue à 18h27. Le trajet passe notamment par plusieurs villes et localités, dont Souk-Ahras, Ghardimaou, Jendouba et Béja, permettant ainsi d'assurer la liaison entre les deux pays dans de bonnes

conditions. Dans le sens inverse, les départs depuis Tunis sont programmés les lundis, mercredis et vendredis à 8h25. L'arrivée à la gare d'Annaba est prévue à 18h20. Les voyageurs doivent également accomplir les formalités liées au passage des frontières. Celles-ci sont effectuées au niveau de la gare internationale de Souk-Ahras pour le côté algérien et à la gare de Ghardimaou pour le côté tunisien.

Concernant les tarifs, le billet simple est fixé à 1.900 DA en première classe et à 1.640 DA en deuxième classe. Pour les voyageurs optant pour un aller-retour, les tarifs s'élèvent respectivement à 3.485 DA en première classe et à 3.040 DA en deuxième classe.

La compagnie a, par ailleurs, prévu des dispositions particulières pour les enfants. Le transport reste gratuit pour les moins de quatre ans, tandis que ceux âgés de quatre à douze ans bénéficient d'une réduction de 50 % sur le tarif applicable. Cette nouvelle offre vient renforcer les possibilités offertes aux voyageurs et pourrait contribuer à encourager davantage l'utilisation du transport ferroviaire, aussi bien pour les déplacements quotidiens que pour les liaisons longue distance.

Zineb Bouzid

DZAIR DIGITAL SERVICES INTÉGRATION D'UNE PLATEFORME RELEVANT DU SECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS

Le Haut-Commissariat à la numérisation a annoncé, dimanche dernier dans un communiqué, l'intégration de la plateforme du secteur des travaux publics et des infrastructures de base au Portail national des services numériques gouvernementaux (Dzair Digital Services), afin de permettre aux opérateurs d'accéder facilement aux services numériques qui leur sont dédiés. Dans le cadre de "la mise en œuvre des hautes instructions données par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors de la réunion du Conseil des ministres, tenue le 12 juillet 2026, portant sur l'élargissement de l'offre de services numériques via le Portail national des services numériques gouvernementaux et le renforcement de l'interopérabilité

entre les secteurs, le Haut-Commissariat à la numérisation annonce, en coopération avec le ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base, l'intégration de la plateforme du secteur au Portail national «Dzair Digital Services», afin de permettre aux opérateurs d'accéder facilement aux services numériques qui leur sont dédiés", a précisé la même source. Cette opération s'inscrit dans le cadre du "processus de numérisation des services liés à la qualification et à la classification professionnelles des entreprises, ainsi qu'à l'agrément des bureaux d'études privés", selon le communiqué, qui explique que "les opérateurs concernés peuvent désormais déposer leurs dossiers en ligne via le Portail national et suivre les différentes

étapes de leur traitement, sans avoir à se déplacer auprès de l'administration centrale ou des directions des travaux publics des wilayas". Ce service numérique "permet de simplifier les procédures administratives et de réduire les délais de traitement des dossiers, tout en améliorant la qualité des services et en renforçant la transparence et l'efficacité dans la gestion des dossiers, pour un service public de qualité au profit des entreprises de réalisation et des bureaux d'études", ajoute la même source, soulignant que, dans le cadre de la concrétisation du processus de transformation numérique, de nouveaux services seront progressivement intégrés au Portail national des services numériques gouvernementaux.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE LE CONCOURS DE RECRUTEMENT DES MAGISTRATS LANCÉ

La phase des préinscriptions à la deuxième session du concours national de recrutement des élèves magistrats a débuté dimanche dernier et se poursuivra jusqu'au 17 septembre courant, indique un communiqué du ministère de la Justice.

"La phase des préinscriptions à la deuxième session du concours national de recrutement des élèves magistrats se déroulera du 6 septembre 2026 à partir de 00h00 au 17 septembre jusqu'à 16h00, via le lien dédié à cette opération :

<https://concours.mj.justice.dz>", précise la même source.

QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

ALGER 16

N°RC : 16/00-0990467 B 15
Compte bancaire C P A (Agence Che-Guevara)
n° 00400102400023020255

Édité par
sarl BMA.com
au capital 100.000 DA

Directrice de Publication
Mohamed Bouziane Khadidja

Rédaction
M. B. Khadidja
Yacine O.
G. Salah Edidine
Lamia O.
Amine A.

Siège d'activité - ALGER 16
5, rue Sacré-Cœur, Alger-Centre
Tél. 020 10 23 68
Siège social sarl BMA.com
26, rue Mohamed-Layachi, Belouizad
05 51 39 08 78 / 07 95 66 79 53
email : alger16bma@gmail.com

Pour votre Publicité s'adresser à :
l'Entreprise Nationale
de communication, d'Édition
et de Publicité
Agence ANEP
01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91/
020 05 10 42

Fax : 020 05 11 48/020 05 13 45
020 05 13 77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

IMPRESSION
Société d'impression
d'Alger
SIA (Centre)

CATASTROPHES, INCENDIES, SINISTRES...

QUAND L'ÉTAT AGIT... L'ALGÉRIE SE MOBILISE

Condoléances, présence sur le terrain, mobilisation des ministres, secours, soins, recensement des dégâts et indemnisation : face aux catastrophes, la réponse des pouvoirs publics s'inscrit désormais dans une logique d'intervention rapide et de prise en charge globale. Sous la conduite du président Abdelmadjid Tebboune, l'État entend transformer la gestion des crises en une véritable chaîne de solidarité et d'action publique, de l'urgence aux premières étapes de la reconstruction.

Lorsqu'une catastrophe frappe, les premières heures sont souvent les plus difficiles. Incendies de forêt, inondations, intempéries ou autres événements naturels mettent brutalement à l'épreuve les populations et les infrastructures. Mais derrière l'urgence se pose également une autre question : celle de la capacité de l'État à réagir, à secourir, à accompagner et, surtout, à rester aux côtés des familles une fois le danger passé.

En Algérie, cette question occupe une place de plus en plus importante dans l'action publique. Les dernières vagues d'incendies qui ont touché plusieurs wilayas du pays en ont encore donné une illustration. Dès l'annonce des décès, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a adressé ses condoléances aux familles des victimes, marquant ainsi, au plus haut niveau de l'État, la solidarité de la Nation avec celles et ceux frappés par le drame. Mais la réaction présidentielle ne s'est pas limitée au message de compassion. Dans les heures qui ont suivi, la mobilisation institutionnelle s'est traduite par une présence directe sur le terrain.

LES CONDOLEANCES, PREMIER GESTE DE L'ÉTAT

Dans les situations de catastrophe, le temps de l'émotion est également celui où se mesure la présence de l'État. Présenter les condoléances aux familles endeuillées constitue bien davantage qu'un geste protocolaire : c'est l'expression de la solidarité nationale envers des citoyens confrontés à une épreuve exceptionnelle. Lors des incendies de juillet dernier, le ministre de l'Intérieur, Saïd Sayoud, s'est ainsi rendu, sur instruction du président de la République, dans plusieurs wilayas touchées afin de présenter les condoléances aux familles des victimes et de les accompagner dans cette épreuve. À Guelma comme à Sétif et Tlemcen, cette présence ministérielle a matérialisé la volonté de l'État de ne pas laisser les familles seules face au drame. Ce déplacement des responsables gouvernementaux dans les zones sinistrées traduit une approche qui ne veut pas confiner la gestion des catastrophes aux bureaux de l'administration centrale. Le terrain devient le lieu où les décisions doivent être constatées, expliquées et, autant que possible, mises en œuvre.

DU BUREAU AU TERRAIN : LA RÉPONSE EN TEMPS RÉEL

Face à un incendie ou à une catastrophe naturelle, chaque heure compte. C'est pourquoi la mobilisation ne concerne pas un seul secteur. Intérieur,



Protection civile, Santé, Solidarité nationale, Collectivités locales et autres services concernés sont appelés à intervenir de manière coordonnée.

Le 22 juillet, alors que des feux touchaient notamment la commune de Serrai à Annaba, le ministre de l'Intérieur s'était rendu sur place, accompagné d'une délégation ministérielle et du directeur général de la Protection civile, afin de suivre les opérations d'extinction, la mobilisation des équipes et la prise en charge des sinistrés.

Cette présence sur le terrain répond à une logique claire : ne pas attendre la fin de la crise pour évaluer ses conséquences. Il s'agit de suivre simultanément les opérations de secours, la situation des populations et les besoins immédiats. La même démarche s'est retrouvée lors des incendies ayant touché plusieurs wilayas à la fin août. Chargé par le président de la République, le Premier ministre Sifi Ghrieb s'est rendu à Jijel pour suivre les opérations d'intervention et d'extinction, mais aussi pour s'enquérir de l'état des blessés et des conditions de prise en charge des sinistrés.

UNE PRISE EN CHARGE QUI NE S'ARRÊTE PAS AUX SECOURS

L'un des enseignements majeurs de ces épisodes est que la gestion d'une catastrophe ne peut pas se limiter à l'extinction d'un incendie ou à l'évacuation des personnes en danger.

Une fois l'urgence passée, commence une deuxième bataille : recenser les dégâts, identifier les familles touchées, évaluer les pertes, rétablir les services essentiels et accompagner les personnes qui ont perdu une partie de leurs biens ou de leurs moyens de subsistance.

C'est précisément dans cette phase que les instructions présidentielles prennent toute leur portée.

À la suite des incendies de juillet, le

Président Tebboune avait chargé la délégation gouvernementale de rassurer les citoyens sur la réalisation rapide du recensement des dégâts et le lancement des mesures d'indemnisation.

L'objectif annoncé était de permettre la régularisation de la situation des sinistrés avant la rentrée sociale.

Quelques semaines plus tard, la mise en œuvre de cette démarche s'est poursuivie avec l'annonce du début, à partir du 18 août, du retrait des décisions relatives aux aides de l'État destinées aux citoyens touchés par les incendies.

Autrement dit, la réponse publique est pensée en plusieurs temps : secourir, soigner, accompagner, recenser, indemniser et reconstruire.

LE PRÉSIDENT AU CENTRE DE LA CHAÎNE DE DÉCISION

Dans cette organisation, le président de la République occupe une place centrale. Son rôle consiste notamment à donner les orientations permettant de mobiliser rapidement les différents départements ministériels et les institutions concernées.

Lors des incendies de fin août, Abdelmadjid Tebboune a de nouveau donné des instructions pour garantir une prise en charge totale des blessés et des sinistrés et répondre, dans les meilleurs délais, aux préoccupations exprimées par les citoyens.

Le Premier ministre a également souligné cette exigence lors de son déplacement à Jijel, affirmant que les instructions présidentielles visaient une prise en charge complète des personnes touchées et une réponse rapide à leurs besoins.

Cette rapidité recherchée n'est pas seulement une question administrative. Dans une situation de crise, elle devient un élément essentiel de la confiance entre les citoyens et les institutions.

LA SOLIDARITÉ COMME POLITIQUE PUBLIQUE

À côté de la mobilisation de l'État, un autre acteur apparaît systématiquement dans les grandes catastrophes : la population elle-même.

L'élan de solidarité populaire accompagne souvent l'action des institutions. Les familles des blessés évacués vers l'hôpital des grands brûlés de Zéralda ont d'ailleurs salué la mobilisation des différentes institutions de l'État, ainsi que la solidarité des citoyens.

Cette complémentarité entre puissance publique et solidarité nationale constitue une caractéristique importante de la réponse aux catastrophes. L'État mobilise ses moyens administratifs, sanitaires, logistiques et financiers ; la société, elle, apporte son soutien humain et matériel.

L'enjeu est donc de faire fonctionner ensemble ces deux dimensions.

PROTÉGER AVANT, INTERVENIR PENDANT, RECONSTRUIRE APRÈS

La répétition des catastrophes naturelles et des incendies impose toutefois de penser au-delà de la seule réaction d'urgence.

Prévenir les risques, renforcer les moyens de la Protection civile, améliorer les capacités d'intervention, protéger les populations vivant dans les zones exposées, moderniser les systèmes d'alerte et renforcer la coordination entre les institutions constituent autant de défis qui s'inscrivent dans la durée.

La catastrophe révèle, en effet, les fragilités d'un territoire, mais elle permet également d'identifier les insuffisances et d'améliorer les dispositifs existants.

Dans cette perspective, la prise en charge des sinistrés ne doit pas être considérée comme une opération ponctuelle. Elle constitue une responsabilité continue

CATASTROPHES, INCENDIES, SINISTRES...

suite de la page 3

: depuis les premières interventions jusqu'au retour à une vie normale.

UNE NOUVELLE CULTURE DE LA GESTION DES CRISES

Les épisodes récents montrent ainsi une évolution dans la manière dont l'État entend gérer les situations exceptionnelles.

Le schéma est désormais clairement identifiable : au sommet, des instructions immédiates ; sur le terrain, des responsables gouvernementaux ; dans les wilayas, les services de secours et les administrations mobilisés ; dans les hôpitaux, la prise en charge des blessés ; auprès des familles, les aides et l'accompagnement ; enfin, dans la phase post-catastrophe, le recensement des dégâts et l'indemnisation.

Cette chaîne d'intervention vise à éviter qu'une famille frappée par un sinistre ne se retrouve confrontée, seule, aux conséquences économiques et sociales de la catastrophe.

DE L'URGENCE À L'APRÈS-CATASTROPHE

C'est finalement dans l'après-catastrophe que se mesure la profondeur de l'engagement public.

Éteindre un incendie est une urgence. Évacuer un blessé est une urgence. Sauver une vie est une urgence.

Mais reconstruire une maison, remplacer un bien détruit, indemniser une famille, rétablir les conditions normales de vie et permettre aux populations sinistrées de reprendre leur quotidien constituent un travail beaucoup plus long.

C'est pourquoi les instructions données par le Président Tebboune insistent également sur la célérité du recensement et de l'indemnisation. Après les incendies de juillet, l'État avait ainsi affiché la volonté de procéder rapidement à l'évaluation des dommages et de régulariser les situations des personnes touchées.

Cette logique traduit une conception de la solidarité nationale dans laquelle l'intervention publique ne s'arrête pas lorsque les flammes sont éteintes.

UNE PROMESSE : NE LAISSER PERSONNE SEUL FACE AU SINISTRE

Derrière les communiqués, les réunions interministérielles et les déplacements officiels, il y a surtout des familles. Des familles qui ont perdu un proche. Des blessés qui doivent être soignés. Des agriculteurs qui voient leurs exploitations touchées. Des habitants qui doivent réparer ou reconstruire. Des citoyens qui attendent des réponses concrètes.

C'est à leur égard que se mesure véritablement l'efficacité d'une politique de gestion des catastrophes.

Les événements de ces derniers mois montrent, à travers les instructions présidentielles et la mobilisation des différents départements de l'État, la volonté d'apporter une réponse qui combine urgence, proximité, accompagnement et indemnisation.

Face aux catastrophes naturelles et aux incendies, la puissance publique ne peut empêcher tous les drames. Elle peut en revanche réduire leur impact, sauver des vies, protéger les populations et accompagner les victimes sur le chemin du retour à la normale.

Et c'est précisément dans ces moments de crise que se mesure la capacité d'un État à être présent : dans l'urgence, dans l'épreuve et surtout après le drame.

ALGER 16

QUAND L'ÉPREUVE FRAPPE...
LE PEUPLE SE LÈVE

LE PRÉSIDENT ABDELMADJID TEBBOUNE :

« L'ALGÉRIE, SOLIDAIRE ET VICTORIEUSE »

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a salué, dimanche dernier, l'élan de solidarité populaire des Algériens, de l'intérieur du pays et de l'étranger, envers leurs frères touchés par les feux de forêt, soulignant qu'ils ont donné la plus belle image de l'Algérie, solidaire et victorieuse. Présidant une réunion du Conseil des ministres, le président de la République a salué "l'élan de solidarité populaire des enfants de l'Algérie, de l'intérieur du pays et de l'étranger, envers leurs frères touchés par les incendies", donnant ainsi "la plus belle image de l'Algérie solidaire et victorieuse". Dans ce cadre, le Président a enjoint au gouvernement de procéder, cette semaine, au versement des indemnités aux personnes touchées par les incendies.

les opérations de prise en charge des populations touchées. Des habitants déplacés ont trouvé refuge dans différents lieux d'accueil où des bénévoles ont contribué à organiser la distribution de produits essentiels, notamment de l'eau, du pain et du lait. Ce mouvement n'est d'ailleurs pas né avec les incendies d'août. À chaque épisode difficile, la même mécanique humaine peut se remettre en marche : un appel est lancé, une collecte commence, des bénévoles se regroupent et, rapidement, les premiers véhicules prennent la route.

UNE CHAÎNE HUMAINE QUI DÉPASSE LES FRONTIÈRES DES WILAYAS

Les incendies ont constitué l'un des exemples les plus récents et les plus visibles de cette solidarité. Mais le phénomène dépasse largement la seule question des feux de forêt.

Lors des inondations ou des intempéries, les mêmes réflexes apparaissent : collecte de vêtements, distribution de denrées alimentaires, acheminement d'eau et de matériel, soutien aux familles et participation aux opérations de remise en état.

Ce sont parfois des initiatives modestes, organisées dans un quartier ou une commune. Mais leur accumulation crée un mouvement beaucoup plus important. Une association collecte quelques dizaines de colis, une entreprise apporte un soutien matériel, des commerçants donnent des produits, des particuliers contribuent selon leurs moyens. Puis l'ensemble est regroupé et envoyé vers la région concernée.

C'est précisément cette addition de petits gestes qui donne à la solidarité populaire sa véritable dimension. L'exemple de Jijel montre aussi que cette dynamique peut réunir des régions aux réalités très différentes. Des territoires éloignés les uns des autres peuvent se

retrouver autour d'une même cause. Le Sud n'est plus seulement spectateur de ce qui se passe dans le Nord ; il devient partie prenante de l'effort de soutien. De même, une wilaya touchée aujourd'hui peut être celle qui apportera son aide demain à une autre région.

Cette réciprocité est essentielle. Elle transforme la solidarité en une véritable chaîne nationale : chacun peut être aidé un jour et devenir celui qui aide le lendemain.

Au-delà des colis et des caravanes, il y a surtout une dimension humaine. Derrière chaque camion qui prend la route se trouvent des citoyens qui ont donné du temps, de l'argent, des produits ou simplement leur énergie. Derrière chaque collecte, il y a des familles qui ont accepté de partager une partie de ce qu'elles possèdent avec des personnes qu'elles ne connaissent parfois même pas.

C'est cette dimension qui donne toute sa portée au mouvement.

Dans les moments difficiles, la population révèle ainsi une capacité à dépasser les considérations locales. La wilaya d'origine importe moins que la situation de ceux qui ont besoin d'aide. Les kilomètres comptent moins que l'urgence. Et les différences s'effacent derrière une priorité commune : apporter un soutien concret. Les événements d'août ont une nouvelle fois rendu cette réalité visible. Alors que les flammes frappaient notamment Jijel et d'autres régions de l'Est, les initiatives de solidarité se sont multipliées et les convois ont commencé à converger vers les zones touchées.

Cette mobilisation populaire ne remplace évidemment pas l'action des institutions et des services mobilisés sur le terrain. Elle vient l'accompagner par une proximité différente, celle du citoyen qui se tourne vers son prochain et cherche immédiatement à lui être utile. C'est peut-être là que réside la véritable force de ces élan : ils ne sont pas toujours organisés à partir d'un même centre. Ils naissent simultanément dans plusieurs régions, se développent grâce aux associations, aux bénévoles, aux collectivités et aux citoyens, puis convergent vers le même objectif. Aujourd'hui Jijel. Demain une autre wilaya. Hier une autre région.

Le message reste le même : quand une partie de la population traverse une épreuve, les autres ne restent pas indifférentes. Des routes du Sud jusqu'aux villages du Nord-Est, des camions chargés d'aide jusqu'aux gestes les plus simples accomplis dans les quartiers, une même image se dessine : celle d'une population capable de transformer la solidarité en action. Une région touchée. Des milliers de mains tendues. Et une chaîne humaine qui, à chaque épreuve, rappelle que personne ne doit être laissé seul.

Abir Menasria

CATASTROPHES, INCENDIES, SINISTRES...

PROTECTION CIVILE - ANP

QUAND TOUT BASCULE... ILS SE LÈVENT

Protection civile – ANP : au cœur des incendies, des inondations et des situations d'urgence, des hommes et des femmes mobilisés pour sauver des vies et protéger les populations.

Lorsque les flammes gagnent du terrain, que les eaux débordent ou qu'une catastrophe menace des habitations, les premières minutes sont souvent décisives. Sur le terrain, les équipes de la Protection civile sont en première ligne, intervenant dans des conditions parfois extrêmement difficiles pour porter secours aux populations, sécuriser les zones menacées et limiter les dégâts.

Les événements qui ont marqué plusieurs régions du pays durant l'été, notamment les incendies du mois d'août, ont une nouvelle fois mis en lumière l'importance de ces interventions. À Jijel, l'une des wilayas les plus touchées, les moyens de secours ont été renforcés afin de faire face à la multiplication des foyers et protéger les populations menacées. La mission ne consiste pas uniquement à combattre les flammes. Elle commence par l'évaluation de la situation, la sécurisation des secteurs exposés et, lorsque cela est nécessaire, l'évacuation des habitants. Elle se poursuit par la prise en charge des personnes affectées, la protection des habitations et des infrastructures et l'accompagnement des populations jusqu'au retour à une situation normale. Dans les zones rurales, l'intervention peut également concerner les exploitations agricoles, les troupeaux et les animaux menacés par les incendies ou les inondations. Protéger les biens, les moyens de subsistance et le patrimoine agricole fait ainsi partie des enjeux auxquels les secours peuvent être confrontés lors des situations exceptionnelles.

PROTECTION CIVILE : AU PLUS PRÈS DES POPULATIONS

La Protection civile constitue l'un des principaux acteurs de la réponse immédiate aux situations d'urgence. Ses unités sont engagées dans les incendies, les inondations, les accidents et les opérations de sauvetage, avec une priorité constante : mettre les personnes en sécurité.

Cette présence de proximité est particulièrement importante lorsque les sinistres touchent des zones habitées. Les secouristes doivent parfois intervenir dans des conditions difficiles, de jour comme de nuit, tout en adaptant leur dispositif à l'évolution de la situation.

Lors des grands incendies, la bataille ne se limite pas à l'extinction des foyers. Il faut surveiller les zones déjà traitées, empêcher les reprises, protéger les habitations exposées et maintenir des voies d'accès pour les secours. La rapidité de réaction est alors déterminante. Plus l'intervention est rapide, plus il est possible de contenir les conséquences du sinistre et de protéger les populations et les biens.



Mais face à des situations d'une ampleur exceptionnelle, la Protection civile peut également bénéficier du soutien d'autres institutions et notamment de l'Armée nationale populaire.

ANP : LA FORCE EN RENFORT SUR LE TERRAIN

Lorsque la situation exige des moyens supplémentaires, l'ANP apporte son concours aux opérations menées sur le terrain. Son intervention vient renforcer les capacités nationales de réponse face aux grands sinistres, notamment lorsque plusieurs foyers doivent être traités simultanément ou lorsque les conditions rendent l'intervention particulièrement complexe.

Les unités de l'Armée nationale populaire peuvent ainsi être engagées aux côtés des services concernés pour participer aux opérations d'extinction, sécuriser certaines zones et contribuer à la protection des populations et des biens.

Les incendies qui ont touché plusieurs wilayas durant l'été ont illustré cette complémentarité. Dans les zones concernées, les moyens mobilisés ont été renforcés afin de lutter contre la propagation des feux et de réduire les risques pour les habitants.

Cette mobilisation repose sur une coordination étroite entre les différents intervenants. Chacun agit dans son domaine, mais avec un même objectif : empêcher que le sinistre ne prenne davantage d'ampleur et protéger les personnes exposées.

L'engagement de l'ANP s'inscrit ainsi dans une logique de soutien aux populations lors des grandes situations d'urgence, en mettant ses capacités humaines et matérielles au service de l'effort national de secours.

Sur le terrain, cette mobilisation repose avant tout sur des femmes et des hommes qui acceptent d'aller là où le danger est le plus important, d'y rester lorsque la situation devient difficile et d'intervenir sans relâche lorsque la population a besoin d'aide. Derrière chaque opération se trouvent des heures d'engagement, de vigilance et d'effort. Dans les zones touchées par les incendies, les équipes doivent composer avec la chaleur, la fumée, les reliefs difficiles et l'évolution imprévisible des foyers, tandis que lors des inondations, elles peuvent être confrontées à des routes coupées, des habitations isolées et des personnes nécessitant une évacuation rapide. Ce travail exige de la préparation, de la discipline et surtout une parfaite coordination. Les secours doivent être capables de réagir rapidement tout en tenant compte de l'évolution permanente de la situation.

APRÈS LE SINISTRE, UNE AUTRE BATAILLE COMMENCE

L'intervention ne s'arrête pas nécessairement lorsque les flammes sont maîtrisées ou que les eaux se retirent. Une seconde phase commence : celle de la sécurisation, de l'évaluation et du retour progressif à la normale. Après un incendie, les zones restent

sous surveillance afin d'éviter les reprises.

Après une inondation, les équipes doivent sécuriser les secteurs concernés et contribuer au dégagement des voies et à la protection des habitants.

Pour les familles touchées, le retour à la normale peut prendre du temps. Les dégâts matériels doivent être évalués, les habitations vérifiées et les infrastructures remises en état. C'est dans cette continuité que prend tout son sens l'action coordonnée des services de secours, des institutions publiques et des forces mobilisées. Les catastrophes naturelles rappellent ainsi une réalité essentielle : lorsqu'une situation exceptionnelle survient, la réponse dépend autant des moyens disponibles que de la capacité des hommes et des femmes à les mettre rapidement en œuvre.

De l'incendie à l'inondation, de la protection d'une habitation à l'évacuation d'une famille, du secours d'une personne à la sauvegarde d'une exploitation agricole, chaque intervention poursuit le même objectif : réduire les conséquences du sinistre et protéger ceux qui se trouvent sur son chemin. Lorsque tout bascule, les secours prennent alors le relais, au plus près du danger et au plus près des populations. Protection civile en première ligne, ANP en renfort. Une mobilisation qui traduit, sur le terrain, une même priorité : sauver, protéger et secourir.

G. Salah Eddine

LUTTE CONTRE LES CRIMES LES PLUS GRAVES

LA PEINE DE MORT CIBLÉE PAR LE NOUVEAU CODE PÉNAL

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a insisté, lors de la réunion du Conseil des ministres de dimanche dernier, sur un durcissement ciblé du Code pénal. Il a demandé que les amendements prévoient la peine de mort pour les

auteurs et commanditaires d'incendies volontaires, les ravisseurs de mineurs, ainsi que les auteurs de sévices sur mineurs, selon le communiqué du Conseil des ministres.

DANS LE CADRE DU MOUVEMENT PARTIEL DÉCIDÉ PAR LE CHEF DE L'ÉTAT NASSIRA DAHOU INSTALLÉE À LA TÊTE DU TRIBUNAL DES CONFLITS

La nouvelle présidente du Tribunal des conflits, Mme Nassira Dahou, a été installée, hier à Alger, dans ses fonctions, lors d'une cérémonie présidée par le ministre de la Justice, garde des Sceaux, M. Lotfi Boudjemaa, au siège de la Cour suprême.

Cette installation intervient en application du mouvement partiel opéré par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans le corps de la magistrature, le 2 septembre 2026. Ce mouvement avait notamment concerné le Tribunal des conflits, le Conseil d'État, ainsi que plusieurs juridictions à travers le pays. La cérémonie d'installation de Mme Dahou s'est déroulée en présence de plusieurs hauts responsables, dont le secrétaire général du gouvernement, le ministre, wali de la wilaya d'Alger, le Directeur général de la Sûreté nationale, le président et le procureur général près la Cour suprême, ainsi que le président et le commissaire



d'État près le Conseil d'État. Étaient également présents, le président de la Haute-Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, ainsi que d'autres responsables d'institutions et de juridictions nationales. Le Tribunal des conflits occupe une place particulière dans l'organisation judiciaire algérienne, puisqu'il est chargé de trancher les conflits de compétence entre les juridictions de l'ordre judiciaire et celles de l'ordre

administratif. Son rôle contribue à garantir une répartition claire des compétences entre les deux ordres de juridiction et à assurer le bon fonctionnement de la justice. Le mouvement partiel décidé par le président de la République s'inscrit, plus largement, dans le cadre de la réorganisation et du renouvellement de plusieurs postes au sein du corps de la magistrature, notamment au niveau du Conseil d'État, des cours de justice, des parquets généraux

près les cours, des tribunaux et des tribunaux administratifs d'appel. L'installation de la nouvelle présidente du Tribunal des conflits marque une nouvelle étape dans la mise en œuvre de ce mouvement au niveau des hautes juridictions nationales. Quelques minutes plus tôt, le ministre de la Justice, garde des Sceaux, M. Lotfi Boudjemaa, avait présidé, au siège du Conseil d'État, qui se situe en face du siège de la Cour suprême, la cérémonie d'installation de M. Benahmed Lakhdar dans ses fonctions de président de cette institution. Cette installation, qui s'inscrit elle aussi dans le cadre du mouvement partiel opéré par le président de la République dans le corps de la magistrature, s'est déroulée en présence de plusieurs responsables d'instances nationales. À travers ces deux nouvelles nominations, le mouvement partiel du 2 septembre poursuit son déploiement au sein des hautes juridictions, avec l'objectif de renforcer leur fonctionnement et d'assurer la continuité de leurs missions au service de la justice.

G. Salah Eddine

ÉLECTIONS LOCALES L'ANIE ENTAME LA RÉVISION EXCEPTIONNELLE DES LISTES ÉLECTORALES

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a donné, dimanche dernier depuis Tipasa, le coup d'envoi de la révision exceptionnelle des listes électorales, en prévision des élections locales prévues le 28 novembre prochain. Présidant cette opération, le président de l'ANIE, Saad Arous, a insisté sur la nécessité de réunir les conditions nécessaires à son bon déroulement, tout en assurant l'accompagnement des citoyens pour leur permettre d'exercer leur droit électoral dans un cadre garantissant l'intégrité et la transparence du scrutin. Dans ce cadre, il a appelé les citoyens, notamment les jeunes, à se rapprocher des services des communes afin de procéder à leur inscription sur les listes électorales dans les délais prévus par la loi. Accompagné de plusieurs membres

du Conseil de l'ANIE, M. Arous s'est rendu aux sièges de la wilaya et de la commune de Tipasa, où il a suivi l'état d'avancement de l'opération de révision exceptionnelle des listes électorales. La délégation a ensuite visité le siège de la délégation de wilaya de l'ANIE. Elle y a inspecté la salle des opérations, notamment la cellule chargée de la numérisation des dossiers des candidats et celle dédiée aux encadreurs appelés à superviser les centres et bureaux de vote. La visite a également porté sur les différents bureaux de la délégation, ainsi que sur la salle de conférences destinée à accueillir les réunions et les journées d'étude au profit des encadreurs et des différents intervenants dans le processus électoral. A cette occasion, le président de l'ANIE a appelé à maintenir un rythme de

travail régulier et à renforcer la coordination entre les différents acteurs concernés. Il a également insisté sur le respect strict des dispositions légales, la préservation de la volonté des électeurs et la garantie de leur liberté de choix dans un cadre empreint d'intégrité et de transparence. La révision exceptionnelle des listes électorales se poursuivra jusqu'au 17 septembre, conformément au décret présidentiel n° 26-284 du 29 août 2026 portant convocation du corps électoral pour l'élection des membres des Assemblées populaires communales et de wilaya. Cette opération constitue une étape importante dans la préparation du prochain scrutin local, avec pour objectif de garantir un fichier électoral actualisé et de faciliter la participation des citoyens.

Zineb Bouzid

CONFORMÉMENT AUX DIRECTIVES DU DERNIER CONSEIL DES MINISTRES LES PREMIERS ESSAIS DE LA LIGNE MINIÈRE DE L'EST PRÉVUS DÉBUT OCTOBRE

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, M. Abdelkader Djellaoui, a présidé, hier à Alger, une réunion consacrée au suivi de l'état d'avancement du projet de la ligne minière reliant plusieurs wilayas de l'est du pays, conformément aux directives du président de la République, a indiqué un communiqué du ministère. Longue de 422 kilomètres, la ligne minière orientale relie Annaba, Souk-Ahras, Tébessa, Djebel Onk et Bled El Hadba. La réunion de coordination a notamment porté sur la mise en œuvre des conclusions de la réunion du Conseil des ministres, présidée par le président de la République, dimanche dernier, consacrée au suivi de plusieurs projets d'infrastructures et à la nécessité de leur réalisation dans les délais impartis.

À cette occasion, des présentations détaillées ont été faites sur l'avancement des travaux des tronçons ayant atteint leur phase finale. Elles ont porté sur le tronçon de 54 kilomètres reliant Annaba à Bouchehouf, celui de 43 kilomètres contournant Tébessa et Tinoukka, ainsi que le segment de 30 kilomètres reliant Dréa à Oued El Kebrit. Le ministre a, dans ce cadre, insisté sur la nécessité d'accélérer les dernières étapes des travaux au niveau de ces trois tronçons, afin de permettre aux équipes spécialisées d'effectuer les premiers essais techniques du train sur une distance totale de 127 kilomètres durant la première semaine d'octobre. Par ailleurs, la réunion a permis d'examiner l'état d'avancement des travaux confiés aux entreprises

nationales sur les autres chantiers du projet. Des instructions strictes ont été données pour mobiliser l'ensemble des ressources disponibles et renforcer les moyens déployés sur les chantiers, en vue d'achever le tronçon Bouchehouf-Ain Snour, d'une longueur de 72 kilomètres, dans les délais impartis. L'état d'avancement du projet de modernisation de la ligne ferroviaire reliant Ain Snour à Dréa, sur une distance de 34 kilomètres, a également été examiné. Le ministre a appelé l'ensemble des organismes opérationnels et des responsables de projet à renforcer la coordination sur le terrain et à assurer un suivi régulier des travaux, afin de garantir la réalisation de ce tronçon stratégique conformément au calendrier arrêté.

Il convient de noter que la réunion s'est tenue au siège du ministère. Elle a connu une large participation des différentes parties prenantes du projet, notamment l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF), maître d'ouvrage délégué, ainsi que le groupe Cosider, à travers Cosider TP et Cosider OA, et les sociétés GCB, Infra Rail, Infra Fer, Serror, Engoa, Eguva, Sapta, Sero Est et Seti Rail. À l'issue de la réunion, l'engagement à mobiliser l'ensemble des moyens et des efforts nationaux pour assurer la réalisation, dans les délais impartis, de ce projet économique stratégique a été réaffirmé.

Abir Menasria

AIR ALGÉRIE À LA CONQUÊTE DE L'AFRIQUE

CONAKRY, UNE NOUVELLE ÉTAPE VERS LE HUB D'ALGER

Air Algérie poursuit l'élargissement de son réseau africain. Après l'ouverture de sa liaison vers Libreville, en juin dernier, la compagnie nationale se prépare à renforcer sa présence en Afrique de l'Ouest avec une desserte de Conakry, la capitale guinéenne. L'annonce a été faite, samedi 5 septembre, par le ministre guinéen des Transports, Ousmane Gaoual Diallo, qui a également évoqué des discussions avec la compagnie nationale pour l'ouverture d'une liaison directe avec Alger.

« Des discussions sont engagées avec Air Algérie et EgyptAir pour l'ouverture de liaisons directes vers Alger et Le Caire », a indiqué le porte-parole du gouvernement et ministre des Transports guinéen, précisant que « d'autres partenariats sont à l'étude ». Cette annonce intervient alors que la Guinée cherche à renforcer les capacités de son principal aéroport, l'aéroport international Ahmed-Sékou-Touré de Conakry, dont le trafic connaît une progression soutenue. Selon Ousmane Gaoual Diallo, l'infrastructure a accueilli plus de 545.000 passagers au premier semestre 2026, soit une croissance globale supérieure à 20 %. Sur le réseau domestique, la hausse atteint près de 64 %. « Ces mouvements s'inscrivent dans un chantier plus large sur nos infrastructures, en parallèle au



renforcement de nos capacités opérationnelles nationales », a expliqué le ministre guinéen. Avec près de 17 millions d'habitants, la Guinée représente un marché important en Afrique de l'Ouest, mais aussi un point d'accès vers un espace économique régional particulièrement dynamique. Dans ce contexte, l'arrivée d'Air Algérie à Conakry ne relève pas uniquement d'une logique d'expansion commerciale de la compagnie. Elle s'inscrit dans une dynamique plus large de rapprochement entre les marchés algérien et ouest-africains. L'aéroport de Conakry est déjà relié à plusieurs grands hubs internationaux, avec la présence notamment d'Emirates, Turkish Airlines, Royal Air Maroc, Ethiopian Airlines, Tunisair et Air France. L'éventuelle arrivée d'Air Algérie permettrait donc à la compagnie nationale d'intégrer davantage la capitale guinéenne à son propre réseau et de proposer une nouvelle porte d'entrée vers l'Algérie aux voyageurs, aux opérateurs économiques et aux entreprises de la région. Air Algérie devrait entamer la

desserte de Conakry à raison de trois vols par semaine à partir du 25 octobre prochain. Cette fréquence, si elle est confirmée, constituerait une première base pour développer progressivement les échanges entre les deux capitales. Car, en effet, pour l'Algérie, le développement du réseau africain d'Air Algérie présente un intérêt qui dépasse le seul secteur du transport aérien. Une liaison régulière entre Alger et les principales capitales africaines facilite la circulation des hommes d'affaires, des investisseurs, des touristes, des étudiants et des professionnels, mais aussi celle des biens et des services. Le transport aérien devient ainsi un instrument d'accompagnement de l'expansion économique algérienne sur le continent. Alors que les entreprises nationales cherchent à accéder à de nouveaux marchés africains, disposer de liaisons directes avec les capitales et les principaux pôles économiques peut contribuer à réduire les distances commerciales et à faciliter la prospection, les partenariats et le suivi des projets. Cette dimension est particulièrement importante pour

l'Afrique de l'Ouest, où l'Algérie cherche depuis plusieurs années à accroître sa présence économique. Les secteurs de l'énergie, des infrastructures, des travaux publics, de l'industrie, des télécommunications, de la pharmacie ou encore des services offrent plusieurs possibilités de coopération avec les économies de la région. La multiplication des liaisons africaines participe également à une ambition plus large : faire de l'aéroport d'Alger un véritable hub régional capable de capter une partie des flux entre l'Afrique, l'Europe, le Moyen-Orient et, à terme, l'Asie et les Amériques. Cette stratégie prend une dimension particulière dans le contexte de l'intégration économique africaine. Avec la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), l'intensification des échanges commerciaux et la multiplication des projets d'investissement transfrontaliers, la connectivité devient un élément essentiel de l'intégration des marchés. Or, l'intégration africaine ne se joue pas uniquement dans les accords commerciaux ou les infrastructures terrestres. Elle dépend aussi de la capacité à rapprocher physiquement les capitales, les entreprises et les acteurs économiques du continent. Pour Air Algérie, l'expansion africaine représente donc à la fois un relais de croissance et un moyen d'accompagner l'internationalisation de l'économie algérienne. Pour l'Algérie, elle peut contribuer à consolider une position de plateforme entre l'Europe, la Méditerranée et l'Afrique subsaharienne.

G. Salah Eddine

COOPÉRATION ALGER - NIAMEY PLUSIEURS PROJETS D'ÉLECTRICITÉ AU NIGER EN COURS DE SUIVI

Le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal, a présidé, dimanche dernier, une réunion de travail consacrée au suivi de plusieurs projets énergétiques d'envergure en cours au Niger, notamment dans les secteurs de l'électricité et de l'énergie solaire, a indiqué un communiqué du ministère. La réunion a porté sur l'état d'avancement de plusieurs projets dans la ville d'Agadez, notamment la réalisation de réseaux de transport et de distribution d'électricité, le renforcement de la capacité de production électrique grâce à l'installation d'une turbine mobile, ainsi que la construction d'une centrale solaire. La réunion a également permis d'examiner les résultats des études relatives aux projets de modernisation et de développement des réseaux de transport et de distribution d'électricité à Niamey. Ces projets visent à renforcer l'efficacité et la performance du réseau, tout en assurant la fiabilité et la continuité de l'approvisionnement en électricité. À ce titre, le ministre a insisté sur l'importance de renforcer le suivi technique des projets et d'accélérer leur réalisation, conformément à l'approche adoptée dans le cadre de la coopération énergétique entre l'Algérie et le Niger. M. Adjal a souligné que ces initiatives contribueront au développement des infrastructures énergétiques du Niger et à l'amélioration du service public de l'électricité, tout en consolidant la coopération bilatérale entre les deux pays dans le domaine énergétique. Ces projets traduisent ainsi la volonté des deux pays de renforcer leur coopération énergétique sur le terrain, en s'appuyant sur le développement des infrastructures électriques et le recours croissant aux énergies renouvelables pour répondre aux besoins du Niger.

Abir Menasria

OPEP+ LES PAYS MEMBRES DÉCIDENT DE MAINTENIR LE NIVEAU DE PRODUCTION

L'Algérie et six autres pays de l'Opep+, disposant de capacités d'ajustement volontaire de leur production, ont convenu, dimanche dernier, de maintenir inchangé leur niveau global de production pour le mois d'octobre, au regard de l'évolution du marché pétrolier international, indique un communiqué du ministère des Hydrocarbures. La décision a été prise lors d'une réunion de coordination tenue par visioconférence, à laquelle a pris part le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, aux côtés des ministres en charge du pétrole de l'Arabie saoudite, de l'Irak, du Kazakhstan, du Koweït, d'Oman et de la Russie. Le quota de production de l'Algérie demeurera ainsi fixé à 1,007 million de barils par jour au titre du mois d'octobre. Les ministres ont, par ailleurs, réaffirmé leur engagement à poursuivre une coordination étroite entre les sept pays et à assurer un suivi attentif et continu de l'évolution du marché pétrolier international, en vue de contribuer à sa stabilité et à son équilibre.

R.N.

RENTÉE SCOLAIRE

4^e ÉDITION DE LA FOIRE "LEMSID" DU 14 AU 26 SEPTEMBRE À ALGER

La 4^e édition de la Foire de la rentrée scolaire « Lemsid » se tiendra du 14 au 26 septembre, au Palais des expositions des Pins-Maritimes (Alger), avec la participation d'opérateurs économiques et d'acteurs des domaines des fournitures et équipements scolaires et de bureau, a indiqué la Société Algeria Exhibitions, filiale du groupe Safex. Ce rendez-vous annuel réunira, outre les entreprises activant dans le domaine des fournitures et équipements scolaires et de bureau, des exposants spécialisés dans les livres, la formation, l'habillement, les produits alimentaires et les services destinés aux familles et aux établissements éducatifs. Initialement prévue du 17 au 27 septembre, cette foire a été reprogrammée du 14 au 26 septembre afin de « garantir les meilleures conditions organisationnelles et d'offrir une expérience optimale » aux exposants et aux visiteurs, contribuant ainsi à une meilleure préparation de la rentrée scolaire, précise la même source. Cette manifestation vise à offrir un espace commercial intégré pour l'exposition et la commercialisation des produits et services liés à la rentrée scolaire et à permettre aux consommateurs d'acquiescer les fournitures et équipements scolaires et de bureau à des prix compétitifs, ce qui permettra d'alléger les charges de la rentrée scolaire, de renforcer la concurrence et d'améliorer la qualité de l'offre destinée aux familles. Pour rappel, des foires commerciales et des marchés de proximité dédiés à la vente de manuels, d'articles et de fournitures scolaires ont été ouverts samedi dernier à travers les 69 wilayas, en coordination entre les wilais de la République et les services du commerce intérieur et de la régulation du marché, en prévision de la rentrée scolaire prévue le lundi 21 septembre. Organisés sous le slogan "Ensemble pour une rentrée scolaire réussie", ces espaces connaissent une forte affluence des citoyens et des parents d'élèves venus dans les différents stands pour acquiescer des articles scolaires et bénéficier de la diversité des produits proposés et des multiples choix disponibles à des prix abordables.

APS

DÉVELOPPEMENT DES TRANSPORTS À ALGER LES PROJETS DU PLAN JAUNE PASSENT AU CRIBLE

Le ministre, wali de la wilaya d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi, a présidé, samedi dernier, une réunion consacrée au suivi de plusieurs projets inscrits dans le Plan Jaune, qui s'inscrit dans la vision stratégique de développement et de modernisation de la capitale. La rencontre a également porté sur les questions environnementales, la prévention des incendies et les préparatifs en prévision de la saison automnale, a indiqué dimanche dernier un communiqué des services de la wilaya.

La réunion a permis de faire le point sur l'état d'avancement de plusieurs projets routiers destinés à accompagner le développement et la modernisation du réseau routier de la capitale. Parmi les opérations examinées figure le dédoublement du chemin de wilaya (CW) n°233, reliant l'opéra d'Alger Boualem-Bessaïh au CW n°133, ainsi que celui du CW n°133 reliant Balouta, à Ouled Fayet, à Souidania, jusqu'à l'entrée de Douéra. Les responsables ont également présenté l'état



d'avancement du projet du CW n°142 reliant Souidania à Ouled Fayet, en passant par les Cités vertes jusqu'à la cité universitaire pour filles n°3, ainsi que celui de la RN n°36 reliant les communes de Baba Hassen et Ouled Fayet. La rencontre a aussi porté sur la réalisation de deux pénétrantes autoroutières reliant le complexe olympique Mohamed-Boudiaf à Khraicia. Ces infrastructures, notamment celles assurant la liaison entre la pénétrante de Draria, le quartier des 2.000 logements AADL et la zone d'Oued Tarfa, visent à améliorer la fluidité de la circulation et à faciliter l'accès des habitants aux principaux axes routiers menant notamment vers l'autoroute, le stade du 5-Juillet et les différentes directions de la capitale.

À ce titre, M. Rabehi a donné des instructions pour accélérer le déplacement des différents réseaux qui entravent l'avancement des travaux. Il a également ordonné la mise en place de la signalisation directionnelle et de l'éclairage public, tout en accordant une attention particulière à l'aménagement et à l'intégration environnementale des zones concernées par les travaux. Le ministre a, par ailleurs, demandé aux walis délégués d'effectuer régulièrement des sorties sur le terrain et d'organiser des réunions périodiques avec les présidents des APC et les différents intervenants concernés, afin d'assurer un suivi rapproché des projets et d'identifier rapidement les éventuelles contraintes susceptibles de retarder

leur réalisation.

Sur le plan environnemental, M. Rabehi a appelé à renforcer les efforts visant à améliorer le cadre urbain, à lutter contre les points noirs et à récupérer les espaces occupés illégalement. Il a également insisté sur le renforcement des opérations de nettoyage des plages, des espaces de loisirs et des places publiques, afin d'offrir aux citoyens un environnement propre et un cadre de vie à la hauteur des exigences d'une grande métropole. Le ministre a, dans ce cadre, souligné l'importance d'une mobilisation continue des services concernés et d'un traitement régulier des points identifiés comme sources de nuisances, afin d'éviter leur réapparition et d'améliorer durablement l'environnement urbain. Enfin, la réunion a abordé les préparatifs liés à la saison automnale et aux risques d'intempéries. M. Rabehi a insisté sur la poursuite des opérations préventives engagées depuis juillet dernier, notamment le nettoyage régulier des avaloirs et des caniveaux, ainsi que sur la nécessité de maintenir ces efforts de manière régulière tout au long de la saison des pluies. Cette action préventive doit permettre de réduire les risques liés aux fortes précipitations, notamment dans les zones vulnérables aux accumulations d'eau, et d'assurer une intervention rapide des services concernés en cas d'intempéries.

Zineb Bouzid

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA CHARITÉ LE CNDH ENCENSE L'ÉLAN DE SOLIDARITÉ DE LA SOCIÉTÉ ALGÉRIENNE

Le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) a salué, dimanche dernier dans un communiqué, les initiatives humanitaires et bénévoles authentiques caractérisant la société algérienne, et ce, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la charité. A cette occasion, le CNDH a précisé que "l'action caritative, fondée sur le respect de la dignité humaine, l'égalité, la non-discrimination et la solidarité, constitue une noble valeur humaine et un levier de l'action sociale contribuant à la promotion des droits de l'Homme", soulignant que l'action caritative et solidaire "constitue l'un des traits authentiques de la société algérienne, reflétant l'esprit d'entraide et de solidarité ancré par les valeurs sociétales, illustrées par les différentes initiatives solidaires et caritatives auxquelles contribuent les membres de la société, ses acteurs, institutions et associations, en soutien aux catégories nécessiteuses et démunies". Le CNDH a ajouté que ces initiatives contribuent à "ancrer la culture de la



responsabilité sociétale et du bénévolat" et à "renforcer l'esprit de solidarité et d'entraide face aux différents défis sociaux et humanitaires, conformément aux

dispositions de la Constitution, aux lois et règlements en vigueur". Dans le même contexte, le Conseil a appelé à "continuer d'encourager l'action caritative et bénévole" et à "renforcer les initiatives solidaires dans le respect des dispositions de la Constitution, des lois et règlements en vigueur", en vue de "consolider les valeurs d'entraide, de solidarité et de responsabilité sociétale" et de "contribuer à l'édification d'une société unie et solidaire, où l'être humain et sa dignité sont au cœur de l'action humanitaire et sociale". A noter que la Journée internationale de la charité, célébrée le 5 septembre de chaque année, intervient en vertu de la résolution 67/105 adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies, le 17 décembre 2012, en reconnaissance du rôle joué par l'action caritative dans l'atténuation des souffrances humaines.

R.N.

HACKATHON DE LA JEUNESSE LES ÉLIMINATOIRES ORGANISÉES LES 19 ET 20 SEPTEMBRE PROCHAINS

Le ministère de la Jeunesse a annoncé, dimanche dernier dans un communiqué, l'organisation, les 19 et 20 septembre courant, à travers l'ensemble des wilayas du pays, des éliminatoires qualificatives au Hackathon national de la jeunesse dédié au développement de solutions innovantes dans l'action bénévole. Organisé sous le thème "Les établissements de jeunesse, des espaces d'innovation et de bénévolat", ce hackathon s'inscrit dans le cadre de la poursuite de la concrétisation du programme du ministère de la Jeunesse au titre de l'année 2026, notamment dans son volet relatif à la promotion du bénévolat et au renforcement de la participation des jeunes à la vie publique, précise la même source. Cette initiative intervient au regard de l'importance de l'action bénévole en tant que "valeur sociale ancrée et levier fondamental pour renforcer la citoyenneté, la solidarité et la cohésion sociale et ancrer chez les jeunes la culture de la participation et de la responsabilité", ainsi que de son "rôle dans le soutien aux efforts de développement local et au service de la société et de la patrie". La compétition est ouverte aux jeunes adhérents des établissements de jeunesse, aux membres des clubs environnementaux, citoyens et solidaires, ainsi qu'aux représentants et adhérents des associations de jeunesse partenaires, afin de "les encourager à présenter des idées, des solutions et des initiatives innovantes et réalisables dans le domaine de l'action bénévole", tout en "tirant parti de leurs capacités créatives pour la proposition d'initiatives répondant aux besoins de la société", souligne le communiqué.

Les équipes participantes concourront autour de plusieurs axes, notamment "le renforcement de l'engagement bénévole des jeunes", "la citoyenneté au service de la société : innover dans les initiatives bénévoles", "la numérisation au service du développement de l'action bénévole" et "le développement et la dynamisation de l'action bénévole au sein des établissements de jeunesse". Dans ce cadre, le ministère a invité l'ensemble des jeunes souhaitant y participer à se rapprocher des établissements de jeunesse pour s'inscrire et contribuer par leurs idées et leurs créations au "développement de nouvelles solutions et d'initiatives bénévoles de qualité, reflétant l'esprit de responsabilité et de citoyenneté et répondant aux besoins de la société". Les wilayas devant abriter les éliminatoires régionales qualificatives à la phase finale du Hackathon national de la jeunesse seront déterminées ultérieurement, conclut le communiqué.

« HISTOIRE D'UN PINCEAU »

UNE AVENTURE ARTISTIQUE ILLUSTRÉE À ORAN



L'exposition intitulée « Histoire d'un pinceau... entre un père et ses deux filles », réunissant une cinquantaine de créations de l'artiste autodidacte Kaissar Sid Ahmed et de ses deux filles, est présentée au Musée public national d'art moderne et contemporain d'Oran (MaMo) jusqu'au 25 septembre.

L'artiste Kaissar Sid Ahmed a expliqué que cette exposition, inaugurée samedi dernier et visible jusqu'au 25 septembre, présente 50 tableaux, dont une quarantaine de ses propres mains, ainsi que dix œuvres réalisées en collaboration avec ses deux filles. Il a souligné que chacune d'elles possède un style artistique qui lui est propre. L'artiste a indiqué que son parcours repose sur une exploration artistique continue et qu'il a choisi d'aborder le thème de la « Diversité en Algérie », en évoquant à travers ses œuvres la mémoire, l'histoire et la société. M. Kaissar a expliqué que certaines de ses toiles recourent à des techniques de relief pour représenter la matière comme un support de la mémoire, tout en jouant sur la couleur et la lumière afin de faire ressortir différentes significations et expressions artistiques. De leur côté, les deux filles

de l'artiste participent pour la première fois à une exposition de beaux-arts. Elles y présentent plusieurs tableaux témoignant de différentes étapes de leur parcours artistique. Parmi les œuvres exposées figure une toile intitulée *Lalla*, inspirée du haïk, vêtement traditionnel algérien porté par les femmes. Une autre œuvre, portant le titre de *Désir*, illustre, quant à elle, le souhait de l'une des filles de l'artiste d'accomplir le pèlerinage de la Omra. Le directeur du musée, Djamel Eddine Berka, a estimé que cette exposition met en lumière un parcours artistique familial, associant l'expérience du père à celle de ses deux filles. Il a insisté sur la richesse et la diversité des visions et des styles artistiques présentés, ainsi que sur leur capacité à traverser les générations, témoignant d'une continuité dans la passion pour l'art et dans la



transmission de la pratique créative au sein de la famille. Il a ajouté que l'organisation de cette exposition s'inscrit dans une démarche plus large visant à offrir au public l'occasion de découvrir des expériences artistiques variées. Celle-ci permet notamment aux visiteurs d'explorer l'œuvre d'un artiste autodidacte aux côtés des créations de ses deux filles. Dans cette perspective, l'artiste a invité les habitants d'Oran et les visiteurs de la

ville à venir découvrir les œuvres exposées au Musée public national d'art moderne et contemporain d'Oran. Au-delà de la rencontre entre trois sensibilités artistiques, cette exposition se veut un témoignage de la transmission d'une passion, où la peinture devient un langage partagé entre générations et un espace de dialogue entre mémoire, identité et création.

Abir Menasria

BIENNALE DE L'ART AFRICAIN CONTEMPORAIN DAK'ART 2026

LES ARTISTES ALGÉRIENS INVITÉS À CANDIDATER

Le ministère de la Culture et des Arts a annoncé, dimanche dernier, l'ouverture des candidatures aux artistes, artistes femmes et créateurs algériens souhaitant prendre part à la 16^e édition de la Biennale de l'art africain contemporain « Dak'Art 2026 », prévue du 19 novembre au 19 décembre 2026 à Dakar, au Sénégal. Placée sous le thème « Contre la fragilité : arts de la réparation et stratégies de rebond », cette nouvelle édition entend mettre en avant la richesse et la diversité des expressions artistiques contemporaines du continent africain. La Biennale de Dakar constitue également un espace de rencontres et d'échanges entre artistes issus de différents pays africains, leur permettant de présenter leurs œuvres et leurs démarches artistiques, tout en favorisant le dialogue autour des enjeux qui traversent la création contemporaine africaine. À travers cette manifestation, les organisateurs ambitionnent ainsi de contribuer au rayonnement de l'art africain sur la scène culturelle internationale et de renforcer les liens entre les différentes scènes artistiques du continent. Les artistes et créateurs algériens intéressés sont invités à déposer leur candidature avant le 14 septembre 2026. L'inscription et les modalités de participation sont disponibles sur le site officiel de la Biennale : www.biennaledakar.org. Cette participation offre aux créateurs algériens l'occasion de faire connaître leurs univers artistiques auprès d'un public international et de prendre part à une manifestation devenue un rendez-vous important de la création contemporaine africaine.



A. Menasria

« UN DESSIN À MON AMI HÉROS » LES ENFANTS INVITÉS À EXPRIMER LEUR SOLIDARITÉ AVEC LES VICTIMES DES INCENDIES

Dans le cadre de l'élan de solidarité qui se mobilise en faveur des régions touchées par les incendies, la Maison de la culture Mohamed-Belkheir d'El Bayadh organise un concours



destiné aux enfants de la wilaya d'El Bayadh et à ceux de la wilaya déléguée d'El Abiodh Sidi Cheikh. Baptisée « Un dessin à mon ami héros », cette initiative, organisée sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, offre aux jeunes l'occasion de laisser libre cours à leur imagination afin de rendre hommage aux femmes et aux hommes mobilisés sur le terrain pour faire face aux incendies. Pompiers, agents de la Protection civile, bénévoles et citoyens engagés : autant de figures auxquelles les enfants sont invités à adresser, à travers leurs créations, un message de reconnaissance et de soutien. À travers un dessin accompagné d'un petit message, les jeunes participants sont appelés à exprimer leurs sentiments, leur gratitude et leurs encouragements à celles et ceux

qui affrontent les feux avec courage, détermination et dévouement. Une façon pour les enfants de témoigner leur solidarité et de montrer, avec leurs propres mots et leurs propres couleurs,

qu'ils restent proches de ceux qui se mobilisent pour protéger les personnes, les villages et les espaces naturels menacés par les flammes. Au-delà de l'aspect artistique, cette initiative entend également faire de la créativité des enfants un véritable geste de solidarité. Chaque dessin peut ainsi devenir, selon les organisateurs, « un message d'espoir et de bravoure », mais aussi un témoignage de la sensibilité des plus jeunes face aux épreuves que traversent certaines régions du pays. Une manière simple et symbolique pour les plus jeunes de prendre part, à leur façon, à l'élan de solidarité qui accompagne les régions touchées par les incendies, tout en faisant de leur imagination un moyen de dire merci à ceux qui se battent sur le terrain.

R.C



www.alger16.dz
Alger16 le quotidien

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

SPORTS
SANTÉ
RÉGIONS
CULTURE
PUBLICITÉ

SCAN ME

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

CHAI, 2023
**QUE LA FÊTE SOIT BELLE,
QUE LA FÊTE COMMENCE !**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE
A INAUGURÉ L'HÔPITAL
SPÉCIALISÉ MÈRE
ET ENFANT DE L'ARMÉE

**LA VOIE EMPRUNTÉE
PAR NOS HÉROS
VERS LA VICTOIRE**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

DEMAIN À L'ANP
**LA FIERTÉ
DE L'ALGÉRIE**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

DES RÉPONSES
ATTENDUES
AVANT FIN JUILLET

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

« LA PAIX
PAR LE
RESPECT
MUTUEL »

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

LES ALGÉRIENS ÉTAIENT
AU RENDEZ-VOUS

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

« C'EST LA RENTRÉE ! »
L'ALGÉRIE FAIT TREMBLER LE CONSEIL DE SÉCURITÉ
EN DÉNONÇANT UN GÉNOCIDE

**« PARDONNE-NOUS,
GHAZA »**

TOUJOURS PRÉSENT POUR VOUS

PAYÉ 60 €, INJOUABLE DU JOUR AU LENDEMAIN

LA FERMETURE DES SERVEURS CONDAMNE DÉFINITIVEMENT UN JEU SUR SWITCH

Trois ans après son arrivée sur Nintendo Switch en version Cloud, Aliens Fireteam Elite est désormais inaccessible à tous les joueurs de la console après la fermeture définitive de ses serveurs.

La question de la préservation des jeux vidéo prend une nouvelle fois une tournure préoccupante. Alors que les jeux dématérialisés et les expériences nécessitant une connexion permanente se multiplient, certains joueurs découvrent qu'un titre acheté peut finalement disparaître sans possibilité de continuer à y jouer.

Après avoir été retiré du Nintendo eShop plus tôt dans l'année, Aliens Fireteam Elite a vu ses serveurs officiellement fermés le 5 août. Sur PlayStation, Xbox et PC, cette décision reste relativement limitée puisque le jeu peut encore fonctionner hors ligne.

Le jeu avait été proposé exclusivement en version Cloud, la console dépendait entièrement des serveurs pour permettre son fonctionnement. Une fois ceux-ci coupés, il ne reste donc aucune version installée localement permettant de continuer à jouer, même en solo. Résultat : les joueurs Switch qui avaient acheté le jeu se retrouvent tout simplement avec un titre devenu inutilisable.

La situation provoque forcément de nombreuses réactions chez les joueurs, notamment parce que certaines éditions du jeu pouvaient atteindre 59,99 € dans le store européen.

Pour une partie de la communauté, cette affaire illustre parfaitement le principal problème des jeux Cloud : l'achat ne garantit pas nécessairement un accès permanent au produit.

Plusieurs réactions publiées en ligne dénoncent ainsi une forme de dépendance aux serveurs des éditeurs. Certains y voient même un avertissement pour l'avenir du jeu vidéo numérique : tant que le fonctionnement d'un titre dépend d'une infrastructure distante, sa durée de vie peut théoriquement prendre fin lorsque cette infrastructure disparaît.

Le cas d'Aliens Fireteam Elite est d'autant plus frappant qu'il ne concerne pas uniquement les fonctionnalités multijoueurs : la fermeture des serveurs empêche également les joueurs Switch de profiter du jeu en solo. Aliens Fireteam Elite n'est par ailleurs pas présenté comme un cas isolé dans le texte source. D'autres jeux proposés en Cloud sur les consoles Nintendo sont également confrontés à la question de leur durée de vie lorsque les serveurs cessent de fonctionner.

Cette situation met en évidence la principale faiblesse de ce modèle : le jeu peut être disponible sur une console qui ne possède pourtant pas réellement les données nécessaires à son fonctionnement.

Pour les joueurs, la différence avec une version physique ou une version numérique installée localement est donc considérable. Dans ces deux derniers cas, une fermeture de serveurs peut parfois supprimer certaines fonctionnalités, mais pas nécessairement empêcher totalement l'accès au jeu.

Le timing ajoute une dimension particulière à l'affaire. Aliens Fireteam Elite 2 doit sortir prochainement sur PS5, Xbox Series et PC, avant une arrivée sur Nintendo Switch 2 à l'automne 2026.

Cette fois, la suite devrait bénéficier d'une version native sur la nouvelle console de Nintendo plutôt que d'une version Cloud.

Reste que l'affaire pourrait inciter certains joueurs à réfléchir davantage avant d'acheter un jeu dépendant entièrement de serveurs distants. Car dans le cas d'Aliens Fireteam Elite, la fermeture de ces serveurs n'a pas simplement supprimé une fonctionnalité : elle a fait disparaître l'accès au jeu lui-même.



THE DIVISION RESURGENCE DÉBARQUE SUR STEAM LE JEU SE FAIT DÉJÀ MASSACRER

À peine arrivé sur PC, le jeu d'Ubisoft accumule déjà les critiques des joueurs, entre problèmes techniques, progression jugée limitée et microtransactions omniprésentes. Après plusieurs années de bêta, The Division Resurgence devait enfin franchir une nouvelle étape avec son arrivée sur PC. Lancé en version 1.0 le 5 août 2026, le free-to-play de la licence Tom Clancy's est désormais disponible sur Steam. Mais au lieu de provoquer l'enthousiasme des fans, cette sortie semble surtout avoir déclenché une vague de mécontentement.

Avec plus de 1 600 évaluations publiées sur Steam au moment de la rédaction, le jeu affiche actuellement une appréciation « moyenne ». Certains joueurs reconnaissent pourtant que l'expérience est devenue plus agréable depuis son arrivée sur PC. Mais plusieurs problèmes reviennent régulièrement dans les critiques.

Une arrivée sur PC qui passe mal. Après trois années de bêta, The Division Resurgence avait déjà effectué ses premiers pas sur mobile avec un lancement en accès anticipé sur Android et iOS le 31 mars 2026. Le passage en version 1.0 et l'arrivée sur PC constituaient donc une étape importante.

Cependant, plusieurs joueurs pointent du doigt une expérience qui semble encore manquer de finition. Parmi les principales critiques :

- des problèmes de connexion ;
- une optimisation PC jugée insuffisante ;
- une expérience à la souris qui manque de confort ;

- une interface considérée comme trop complexe ;
- des récompenses jugées peu intéressantes ;
- une progression perçue comme trop limitée ;
- des microtransactions très présentes ;
- une difficulté parfois considérée comme trop faible.

Un modèle free-to-play qui divise. Le jeu étant proposé gratuitement, la présence de microtransactions n'est évidemment pas une surprise. Mais certains joueurs estiment que leur place dans l'expérience est trop importante. Des critiques particulièrement virulentes comparent même le modèle économique de The Division Resurgence à celui de certains jeux mobiles très axés sur les achats intégrés. Pour une partie de la communauté, le problème ne vient donc pas seulement de la présence des microtransactions, mais de leur importance dans l'expérience globale.

Cette situation met également en évidence une difficulté particulière : adapter

correctement un jeu mobile au PC.

UN PORTAGE QUI PEINE À CONVAINCRE

The Division Resurgence a été conçu à l'origine pour les appareils mobiles. Son arrivée sur PC devait permettre d'élargir considérablement son public, mais certains joueurs considèrent que l'expérience n'a pas suffisamment été repensée pour ce nouveau support.

L'interface, pensée pour un environnement mobile, semble notamment poser problème sur ordinateur. Les contrôles à la souris, la navigation dans les menus et certains éléments de progression sont régulièrement critiqués. Le résultat donne l'impression d'un titre qui tente de satisfaire simultanément les joueurs mobiles et PC sans parvenir totalement à convaincre les deux publics. Pour l'instant, The Division Resurgence est donc loin de bénéficier du lancement espéré sur Steam. Le jeu dispose néanmoins d'une marge d'amélioration importante grâce aux futures mises à jour. Reste à voir si Ubisoft

Mobile saura corriger les principaux défauts dénoncés par la communauté et surtout trouver un meilleur équilibre entre progression, contenu et modèle économique.



« PAS DE PRÉCIPITATION »

LE PROCHAIN BLACK MYTH FERA L'IMPASSE SUR L'IA GÉNÉRATIVE

Game Science privilégie les méthodes traditionnelles pour développer Zhong Kui, inspiré par l'approche de Christopher Nolan.

Après le succès de Black Myth: Wukong, Game Science prépare Black Myth: Zhong Kui, un projet très attendu. Alors que l'IA générative gagne du terrain dans le jeu vidéo, le studio chinois affirme vouloir suivre une autre voie.

Le 10 août, Yang Qi, cofondateur de Game Science et directeur artistique de la saga, s'est exprimé sur Weibo concernant l'utilisation de l'IA pour le prochain épisode. Sa réponse fait notamment référence à Christopher Nolan.

Certains joueurs se demandaient si l'intelligence artificielle pourrait être utilisée pour accélérer le développement de Zhong Kui. Yang Qi assure que le studio ne prévoit pas de recourir à l'IA générative pour créer les éléments artistiques du jeu ou remplacer le travail des équipes.

Pour expliquer cette décision, Yang Qi évoque le travail de Christopher Nolan, notamment sur L'Odysée. Le réalisateur privilégie autant que possible les décors réels, les effets pratiques et les méthodes traditionnelles afin de renforcer le réalisme de ses productions.

Une philosophie qui inspire Game Science : plutôt que de chercher à accélérer systématiquement la production grâce aux nouvelles technologies, le studio souhaite prendre le temps nécessaire pour atteindre le résultat artistique recherché. Cette position contraste avec une industrie où l'IA est

de plus en plus utilisée pour le prototypage, certains éléments graphiques, les traductions ou encore la production audio. Ces pratiques suscitent régulièrement des débats lorsqu'elles entraînent la réduction ou le remplacement de certaines tâches humaines.

Game Science ne rejette toutefois pas nécessairement l'IA dans son ensemble. La position exprimée par Yang Qi concerne surtout son utilisation dans le processus créatif de Black Myth: Zhong Kui.

Après le succès de Wukong, la pression est forte sur le studio. Mais Game Science semble vouloir privilégier la qualité et la maîtrise artistique plutôt que la vitesse de production.

Reste à voir si cette philosophie se concrétisera dans le jeu

final. Une chose semble néanmoins claire : Zhong Kui ne devrait pas utiliser l'IA générative comme raccourci créatif.





www.alger16.dz



Alger16, Le quotidien du Grand Public

PORTER DES CHAUSSURES SANS CHAUSSETTES UNE FAUSSE BONNE IDÉE !



PORTER DES CHAUSSURES SANS CHAUSSETTES : UNE FAUSSE BONNE IDÉE !

Quand les températures montent, retirer ses chaussettes peut sembler être une bonne façon de garder les pieds au frais. Pourtant, avec des chaussures fermées comme des baskets, des mocassins ou des boots, cette habitude peut favoriser la transpiration, les frottements et la macération.

POURQUOI LES CHAUSSETTES RESTENT UTILES ?

Les pieds transpirent naturellement pour aider à réguler la température du corps. Dans une chaussure fermée, cette humidité peut toutefois rester emprisonnée.

Les chaussettes permettent notamment de :

- absorber une partie de la transpiration ;
- limiter les frottements contre la chaussure ;
- réduire le risque d'ampoules et d'irritations ;
- limiter les mauvaises odeurs.

Sans cette protection, la peau entre directement en contact avec la chaussure. Elle peut alors s'échauffer, devenir plus fragile et s'irriter plus facilement.

PIEDS NUS DANS DES CHAUSSURES FERMÉES : QUELS RISQUES ?

Plus d'ampoules et d'irritations
Les frottements répétés à chaque pas peuvent provoquer des rougeurs, des échauffements, des ampoules et parfois des douleurs. Le problème est encore plus fréquent avec des chaussures neuves ou rigides.

Un environnement favorable aux mycoses
La transpiration directement absorbée par les chaussures crée un environnement chaud et humide. Cette macération peut fragiliser la peau et favoriser l'apparition de mycoses, notamment entre les orteils.

Des odeurs plus persistantes
Les mauvaises odeurs sont principalement liées aux bactéries qui se développent dans un

environnement humide. Sans chaussettes, la transpiration atteint directement les semelles, ce qui peut rendre les odeurs plus difficiles à éliminer.

PEUT-ON QUAND MÊME ENLEVER SES CHAUSSETTES ?

Oui, mais plutôt pour une courte durée. Quelques minutes avec des baskets pieds nus ne posent généralement pas de problème. En revanche, porter des chaussures fermées toute une journée sans chaussettes augmente les risques de transpiration, de frottements et de macération.

Il est également préférable d'éviter de porter la même paire plusieurs jours de suite et de lui laisser suffisamment de temps pour sécher.

QUELLES CHAUSSURES SONT LES PLUS ADAPTÉES PIEDS NUS ?

Si vous souhaitez occasionnellement vous passer de chaussettes, privilégiez les

chaussures fabriquées dans des matières respirantes, comme :

- le cuir ;
- la toile ;
- le mesh ou les mailles aérées.

À l'inverse, les matières synthétiques et peu respirantes retiennent davantage la chaleur et l'humidité.

QUI DOIT ÊTRE PARTICULIÈREMENT VIGILANT ?

Certaines personnes doivent éviter cette habitude, notamment celles qui :

- transpirent beaucoup des pieds ;
- ont la peau fragile ;
- souffrent régulièrement de mycoses ;

- présentent des crevasses ou des fissures ;
 - ont une sensibilité diminuée au niveau des pieds ;
 - souffrent de diabète.
- Chez ces personnes, une petite irritation peut plus facilement évoluer en plaie ou en infection.

LA SOLUTION SIMPLE : LES CHAUSSETTES INVISIBLES

Pour conserver l'apparence de chaussures portées pieds nus, les chaussettes invisibles constituent un bon compromis. Elles restent discrètes tout en absorbant la transpiration et en limitant les frottements.

Choisissez de préférence des modèles respirants et changez-les quotidiennement, voire davantage en cas de forte transpiration.

LES BONS RÉFLEXES POUR GARDER DES PIEDS SAINS

Quelques habitudes permettent de limiter les problèmes :

- changez de chaussettes chaque jour ;
- séchez soigneusement vos pieds après la douche, surtout entre les orteils ;
- alternez les chaussures afin qu'elles puissent

En été, privilégiez les chaussettes légères et respirantes avec vos chaussures fermées pour limiter la transpiration, les frottements et les ampoules.

- sécher ;
- privilégiez les matières respirantes ;
- évitez de porter longtemps des chaussures fermées pieds nus.

En résumé : se passer de chaussettes peut sembler agréable en été, mais avec des chaussures fermées, cela peut surtout augmenter l'humidité et les frottements. Les chaussettes ne servent donc pas uniquement à tenir chaud : elles jouent aussi un rôle de protection pour les pieds.

NUMÉROS UTILES

URGENCES ET SÉCURITÉ

SAMU
021.67.16.16/
67.00.88

CHU MUSTAPHA
021.23.55.55

CHU BEN AKNOUN
021.91.21.63

CHU BENI MESSOUS
021.93.11.90

CHU BAINEM
021.81.61.13

CHU KOUBA
021.58.90.14

AMBULANCES
021.60.66.66

DÉPANNAGE GAZ
021.68.44.00

DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ
021.68.55.00

SERVICE DES EAUX
021.58.32.32/
58.37.37

PROTECTION CIVILE
021.61.00.17

SÛRETÉ DE WILAYA
021.62.11.99/
62.12.99

GENDARMERIE
021.62.11.99/
62.12.99

NUMÉROS UTILES

AÉROPORT HOUARI-BOUMEDIENE
021.54.85.15

AIR ALGÉRIE (RÉSERVATION)
021.28.11.12

Air France
021.73.27.20/
73.16.10

ENMTV
021.42.33.11/12

SNTF
021.76.83.65/
73.83.67

SNTR
021.54.60.00/
54.05.04

Hôtel Sheraton
021.37.77.77

Hôtel Mercure
021.24.59.70/85

Hôtel El-Djazaïr
021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi
021.74.82.52

Hôtel Hilton
021.21.96.96

Hôtel Sofitel
021.68.52.10/17

Pour vos petites annonces: **UN SEUL JOURNAL**

Les petites annonces
sont à **150 DA** seulement

Anniversaires, félicitations...
à **300 DA** seulement

ALGER 16

alger16.dz@gmail.com
5, rue du Sacré-Coeur, Alger

020 10 23 68

BASKET-BALL - NBA

BRONNY JAMES VEUT ENFIN TROUVER SA PLACE CHEZ LES LAKERS

Désormais seul représentant de la famille James à Los Angeles, Bronny James aborde une saison particulièrement importante avec les Lakers. Alors que son père, LeBron James, a quitté la franchise californienne pour rejoindre Philadelphie, le jeune arrière a choisi de poursuivre son aventure sous le maillot violet et or. À l'approche du «training camp», il espère désormais franchir un nouveau cap et gagner davantage de responsabilités dans la rotation de JJ Redick.

UNE TROISIÈME SAISON DÉJÀ DÉCISIVE

Contrairement à certaines attentes, Bronny James n'a pas suivi les traces de son père et demeure bien un joueur des Lakers. Sa troisième saison en NBA pourrait toutefois s'avérer déterminante pour la suite de sa carrière à Los Angeles. L'été prochain, les dirigeants de la franchise devront, en effet, se prononcer sur l'option prévue pour la saison 2027-2028. Après deux premiers exercices relativement discrets, le 55e choix de la Draft 2024 sait qu'il devra désormais afficher davantage pour convaincre définitivement son staff. En 69 rencontres NBA, Bronny James tourne actuellement à seulement 2,7 points et 1,1 passe de moyenne. Des statistiques modestes qui ne reflètent pas nécessairement les progrès réalisés par le joueur, notamment en défense et dans son efficacité au tir extérieur.

UN RÔLE DE COMPLÉMENT DERRIÈRE DONCIC ET REAVES

Durant l'intersaison, le jeune arrière a travaillé afin de devenir un élément capable de s'intégrer efficacement aux côtés de Luka Doncic et Austin Reaves, deux joueurs appelés à occuper une place majeure dans le backcourt des Lakers. Son rôle devrait principalement être celui d'un joueur capable d'évoluer sans ballon, tout en profitant des espaces créés par les deux principaux créateurs de jeu.

« J'essaie de progresser un peu partout. Mais je joue toujours avec Luka et Austin, donc je vais jouer sans ballon. Lorsqu'il le faudra, je devrais être capable de rentrer mes tirs et de créer pour les autres », a expliqué Bronny James à ESPN, affichant sa confiance après son travail effectué durant l'été.

UNE CONCURRENCE PARTICULIÈREMENT RELEVÉE

À l'approche du camp d'entraînement, rien ne garantit toutefois à Bronny James une place régulière dans la rotation de JJ Redick. Le secteur extérieur des Lakers est particulièrement fourni et plusieurs joueurs vont se disputer les mêmes minutes.

Collin Sexton, Quentin Grimes, Matisse Thybulle, Jaden Hardy ou encore Cameron Carr figurent notamment parmi les concurrents du jeune arrière. Dans ce contexte, Bronny devra rapidement convaincre par ses qualités défensives, son adresse extérieure et sa capacité à jouer efficacement sans monopoliser le ballon. Le joueur de bientôt 22 ans estime néanmoins pouvoir apporter davantage cette saison.

« J'ai le sentiment de pouvoir être un porteur de balle secondaire derrière Luka et Austin et de pouvoir initier n'importe quelle attaque. Que ce soit sur du catch-and-shoot, du pick-and-roll ou ce genre de choses. Je cherche vraiment à devenir un joueur complet et, peu importe ce qu'on attend de moi, je serai prêt », a-t-il assuré.

LA G-LEAGUE COMME TERRAIN D'APPRENTISSAGE

Depuis son arrivée en NBA, Bronny James a surtout pu accumuler de l'expérience en G-League. Lors de sa première saison, il avait affiché des statistiques encourageantes avec 18,6 points, 4,4 rebonds et 4,6 passes de moyenne.

Sa production a ensuite diminué lors de sa deuxième campagne, avec 13,8 points, 3,2 rebonds et 4 passes par match.

Mais cette baisse s'est accompagnée d'une meilleure efficacité, malgré un temps de jeu plus limité.

Ces passages en G-League lui ont surtout permis de bénéficier de davantage de responsabilités, de multiplier les situations de jeu et de renforcer sa confiance.

TRANSFORMER LES PROGRÈS EN MINUTES NBA

Le principal défi de Bronny James sera désormais de transposer ces progrès au plus haut niveau. Avec le départ de LeBron, il ne bénéficie plus de la présence quotidienne de son père au sein de la franchise et doit désormais se construire son propre statut chez les Lakers. La mission s'annonce difficile compte tenu de la concurrence, mais la prochaine saison pourrait représenter un tournant. À lui de saisir les opportunités qui se présenteront et de démontrer qu'il peut devenir une véritable option dans la rotation de Los Angeles.

A. Amine

US OPEN DE TENNIS

Carlos Alcaraz domine Tommy Paul et rallie les quarts de finale

Tenant du titre, le n°3 mondial Carlos Alcaraz a dominé, dimanche dernier, l'Américain Tommy Paul (21e) 6-4, 6-3, 6-4 pour rejoindre les quarts de finale de l'US Open.

Ce match face à un joueur aux portes du top 20, après trois tours face à des adversaires plus modestes, avait valeur de test pour l'Espagnol de 23 ans, qui dispute à New York son premier tournoi depuis une blessure au poignet droit contractée en avril.

La première manche a été très disputée jusqu'à 5 jeux à 4, quand le septuple lauréat en Grand Chelem s'est offert trois balles de set sur le service de Paul, convertissant la deuxième. L'ex-n°1 mondial, qui monte en puissance à chaque match et retrouve la fulgurance de son jeu, l'a encore montré dans le deuxième set avec un foudroyant coup droit croisé à 1-0 flashé à plus de 160 km/h juste avant de breaker l'Américain. Le Murcien a encore très vite pris l'avantage dans le troisième set, après une belle défense au filet qui a contraint Paul à commettre la faute. L'Espagnol a ensuite conclu tranquillement la rencontre sur un service gagnant en 2h21.

La tête de série n°2 du tournoi affrontera au prochain tour l'Américain Ben Shelton (8e), titré au Masters 1000 de Montréal cet été, ou le Grec Stefanos Tsitsipas, tombeur de deux joueurs du top 20 (Arthur Fils, 11e, et Jiri Lehecka, 19e) aux tours précédents.

Vainqueur du dernier US Open, de l'Open d'Australie en janvier avant de manquer Roland-Garros et Wimbledon à cause de sa blessure, Alcaraz a aligné, dimanche dernier, une 18e victoire d'affilée en Grand Chelem, la meilleure série de sa carrière même s'il reste loin du record de Novak Djokovic (30 victoires de suite entre Wimbledon 2015 et 2016).

FC BARCELONE

Flick sous le charme de Rodri

Arrivé cet été au FC Barcelone, Rodri n'a pas mis longtemps à s'imposer dans le onze de Hansi Flick. Une nouvelle fois titulaire lors de la victoire à Valence (0-5), le Ballon d'Or 2024 a totalement convaincu son entraîneur, qui voit déjà en lui un élément majeur de son équipe au milieu. « Nous sommes ravis que Rodri fasse partie de notre équipe. On voit bien que tout ce qu'il fait avec le ballon, tout ce qu'il fait sur le terrain, a du sens. Il apporte une structure lorsque l'équipe attaque, tant avec que sans le ballon. Rodri est incroyable non seulement sur le terrain, mais aussi dans les vestiaires. C'est un leader incontestable, et c'est une chance de l'avoir parmi nous », s'est réjoui le technicien allemand devant la presse.

MC ALGER / KHALED BENYAHIA PLUTÔT SATISFAIT DU NUL VIERGE DE NIAMEY :

«CE N'EST PAS UN MAUVAIS RÉSULTAT !»

Le Mouloudia d'Alger, qui livrait, dimanche dernier, son match aller du 1er tour préliminaire de la Ligue des champions contre l'ASN Nigelec à Niamey, est rentré dans la soirée même à Alger avec un nul vierge (0-0) dans les bagages. Désormais, tout se jouera samedi prochain lors de la seconde manche, au stade de Douéra.

Le MC Alger et l'ASN Nigelec n'ont pu se départager, dimanche en fin de journée, au stade Général Seyni Kountché de Niamey, lors du match qui les opposait pour le compte de la manche aller du 1er tour préliminaire de la Ligue des champions. Les deux équipes ont terminé la rencontre comme elles l'ont commencée, avec un score vierge (0-0). Les supporters mouloudéens présents au stade, à Niamey, comme le large public du MCA, ont été quelque peu frustrés par ce résultat, eux qui espéraient une victoire de leur équipe. Il faut dire que les déclarations d'avant-match du staff technique mouloudéen qui laissait entendre que le MCA se déplaçait au Niger pour revenir avec une victoire n'ont pas été pour éviter cette déception qui s'est emparée du camp mouloudéen, après coup. Mais pour le coach tunisien des champions d'Algérie en titre, Khaled Benyahia, le

résultat réalisé ne devrait pas être considéré comme si mauvais que cela. Tout en se déclarant comprendre la déception des fans, le nul (0-0) n'est pas un mauvais résultat non plus. «Au Mouloudia, on aime toujours gagner et nos supporters ont raison d'avoir cette ambition constante. Je pense tout de même que les gars ont livré une rencontre assez correcte surtout en ce qui concerne la discipline tactique, les duels, les balles en hauteur», commentera Benyahia en conférence d'après-match. Il se veut surtout reconnaissant à l'égard de ses joueurs pour la partie livrée. «Je n'ai pas à minimiser les efforts qui ont été consentis par les joueurs, même si on n'a pas saisi les occasions qu'on s'est créées, notamment en première période. Mais on ne doit pas être aussi déçus, le nul est tout de même un résultat qui est à notre avantage», a-t-il ajouté lors de ses échanges avec les

journalistes. «Et puis, il ne faut pas ignorer qu'on a joué sur une pelouse et sous une humidité catastrophique. Et là, je ne cherche pas des excuses, ce n'est pas de mes habitudes, mais disons qu'au vu de toutes ces conditions, je dirais qu'on repart avec un score plutôt positif pour notre équipe. A nous maintenant de mener la mission à son terme, comme il se doit, au match retour à Alger», tranchait le Tunisien. A vrai dire, il ne le dit pas ouvertement mais lui-même avoue à demi-mot que son équipe aurait pu effectivement conclure cette première manche avec un meilleur résultat. «Certes, on aurait pu marquer un ou deux buts et souffler, avec les occasions qu'on s'est créées, mais malheureusement, on n'a pas pu exploiter notre chance. Mais encore une fois, je pense qu'on a fait un match assez honnête. On a été bien présents sur les duels, bien organisés, on n'a pas laissé d'espaces à l'adversaire. On s'était bien préparés, on a pris le soin de visionner les matchs de cette équipe et on avait relevé qu'elle jouait beaucoup sur les longs ballons aériens. On avait pris nos dispositions en conséquence et je pense qu'on a fait le nécessaire pour bien les contrer sur ces plans-là, malgré la pelouse et le temps lourd», a-t-il encore expliqué. Pour le technicien tunisien, le 0 à 0 réalisé reste bon à prendre et c'est logique du reste, avec une bonne dose de détermination à bien finir le travail, samedi prochain, à la maison pour fêter au mieux la qualification avec les supporters au stade de Douéra. L'enceinte risque toutefois de s'avérer peu spacieuse pour contenir le peuple mouloudéen qui va certainement déferler en force pour soutenir son équipe et ne pas rater la grande fête.

Djaffar Chila

L'ATTAQUANT MOULOUDÉEN ÉVACUÉ EN PLEIN MATCH À L'HÔPITAL

Plus de peur que de mal pour Ferhat

Durant le match du Mouloudia contre l'ASN Nigelec, dimanche dernier à Niamey, une grosse panique a traversé le camp algérois lors de la sortie sur blessure de son attaquant Zinedine Ferhat. L'inquiétude était justifiée d'autant plus que le joueur a été atteint à la tête suite à un duel brutal face à un adversaire. Ferhat qui est tombé tout de suite à terre a d'ailleurs fini par être évacué à l'hôpital de la ville, après les soins d'urgence reçus au stade. Finalement, plus de peur que de mal pour le joueur algérien. «Le joueur Zinedine Ferhat a quitté l'hôpital après avoir subi une blessure à la tête qui a nécessité son transfert immédiat en ambulance. Il a reçu un point de suture et les examens radiologiques ont révélé une légère commotion cérébrale (traumatisme crânien)», rassurait la direction du MCA à travers un communiqué diffusé, dimanche en soirée, juste après le match. «Le joueur fait actuellement route vers l'aéroport avec la délégation ; son état est stable et ne suscite aucune inquiétude, bien qu'il doive subir des examens médicaux approfondis dès son retour en Algérie», avisait-on encore. A l'aéroport de Niamey, Ferhat sera d'ailleurs vu marchant et portant même ses bagages lui-même, le plus normalement du monde. A ceux qui cherchaient de s'enquérir de ses nouvelles, Ferhat rassurait avec un large sourire.

D. C.

LIGUE 1

Des réajustements au programme de la 2^e journée

La Ligue de football professionnel (LFP) a annoncé, dimanche en soirée, avoir procédé à certains réajustements au programme de la 2^e journée du championnat de Ligue 1, prévue ce week-end. Les matchs de ce second round seront étalés sur trois jours, soit du jeudi 10 au samedi 12 septembre, avec deux derniers matchs reportés au 6 octobre prochain. Ainsi, pour ce jeudi 10 septembre, deux matchs sont prévus dans la capitale et concernent l'ES Ben Aknoun qui recevra l'US Biskra à partir de 19 heures, et non 20 heures, au stade du 20-Août-1955, et l'USM Alger qui accueillera la JS El Biar en soirée à partir de 21 heures (et non 20 heures comme précédemment fixé), au stade du 5-Juillet qui rouvre à l'occasion ses portes, après plusieurs semaines de travaux. Le lendemain, vendredi,

au même horaire, place au choc de cette journée entre le CR Belouizdad et l'ES Sétif prévu également au même stade. Peu avant, à partir de 19 heures, le MC Oran affrontera le CR Témouchent, au stade Miloud-Hadefi d'Oran. Samedi, une autre explication est non des moindres entre le MB Rouissat et l'Olympique Akbou est au programme, au stade du 18-Février de Ouargla à partir de 19 heures. Et, enfin, toujours samedi, le CS Constantine recevra l'ASO Chlef, au stade Chahid Hamlaoui de Constantine, à 21 heures. Rappelons, par ailleurs, que du fait de l'engagement du MC Alger et de la JS Saoura, au 1er tour préliminaire de la Ligue des champions, dont les matchs retour coïncident avec cette 2^e journée du championnat, les rencontres MC Alger - JS Kabylie et JS Saoura - USM Khenchela sont reportés au 6 octobre à 19 heures, respectivement, aux stades de Tizi-Ouzou et de Khenchela.

Djaffar C.

LNFA / 13 CLUBS TOUJOURS INTERDITS D'ENREGISTREMENT Le RC Arbaâ, l'O Médéa et le NA Hussein Dey concernés !

A J-3 du lancement des championnats de la Ligue de football amateur, plusieurs clubs de Ligue 2 sont toujours frappés d'interdiction d'enregistrement des joueurs. Le Bureau fédéral, qui a examiné, samedi dernier, la situation de ces formations sous le coup des décisions rendues par les organes juridictionnels compétents de la FAF et de la FIFA, a révélé que pas moins de 13 clubs sont concernés. «Malgré les différents rappels et la dernière mise en demeure du 11 juillet 2026, les clubs ci-après n'ont toujours pas assaini leur situation», a communiqué l'organe de l'instance fédérale. Il s'agit de l'ES Mostaganem, le RC Arbaâ (Ligue 2), sous le coup d'une double interdiction de la FAF et de la FIFA, de l'AS Ain M'illa (LIRF), visée également par une double interdiction de la FAF et de la FIFA, du MC El Bayadh (Ligue 2) interdit par la FIFA, le NC Magra et le NA Hussein Dey (Ligue 2), le HB Chelghoum Laid, le RC Relizane, la JSM Béjaïa et le SCM Oran (LIRF) et, enfin, l'US Souf, l'O Médéa et l'IRB Ouargla (Régionale), tous interdits par la FAF. D. C.

DONNÉES DU COMMERCE EXTÉRIEUR SOUS LA LOUPE LE CHEF DE L'ÉTAT EXIGE DES COMPTES SUR LES FAUSSES DÉCLARATIONS

À la suite de la publication des données communiquées par le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a convoqué hier le Premier ministre ainsi qu'un certain nombre de responsables directement chargés des secteurs du Commerce et des Finances, a indiqué un communiqué de la Présidence. Cette convocation a pour but d'examiner de près ces

données, qui touchent directement à l'économie nationale et aux deniers publics. Le président de la République a également instruit de prendre les mesures nécessaires à l'encontre des auteurs de déclarations mensongères, lesquelles visaient à ponctionner le Trésor public dans le cadre d'un plan soigneusement préparé, destiné à porter atteinte aux fondements de l'économie nationale.

R.N



CONSEIL DE LA LIGUE DES ÉTATS ARABES AHMED ATTAFF RÉAFFIRME LES POSITIONS DE L'ALGÉRIE SUR LA PALESTINE

Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a pris part, hier au Caire, aux travaux de la 166e session ordinaire du Conseil de la Ligue des États arabes au niveau ministériel, a indiqué un communiqué.

Prenant la parole lors de cette session, Ahmed Attaf a réaffirmé les positions constantes de l'Algérie en faveur du peuple palestinien et de sa cause, ainsi que son attachement aux droits légitimes et inaliénables des Palestiniens. Le ministre d'État a notamment rappelé le soutien de l'Algérie au droit du peuple palestinien à établir un État indépendant et souverain dans les frontières reconnues, avec Al-Qods pour capitale.

Une position que l'Algérie continue de défendre dans les différentes enceintes internationales et arabes, en plaçant la question palestinienne au cœur de son approche de la situation régionale. Les discussions ne se sont toutefois pas limitées à la question palestinienne. Face à la multiplication des foyers de tension dans la région, le chef de la diplomatie algérienne a également renouvelé la « pleine solidarité de l'Algérie avec les États arabes victimes d'agressions ».

Le ministre a insisté, dans ce contexte, sur la nécessité d'une approche globale des crises régionales, qui ne se limite pas à la gestion de



leurs conséquences, mais s'attaque également à leurs causes profondes.

Pour Alger, cette approche doit privilégier les solutions politiques et le dialogue, afin de contribuer au rétablissement de la sécurité et de la stabilité dans la région, tout en préservant la souveraineté, l'unité et l'intégrité territoriale des États arabes.

Au-delà des crises elles-mêmes, M. Attaf a également mis l'accent sur la nécessité de renforcer les mécanismes de l'action arabe commune. Le ministre d'État a souligné l'importance de faire progresser cette action et d'en renforcer l'efficacité, tout en réaffirmant le soutien de l'Algérie au processus de réforme de la Ligue des États arabes et au développement

de ses mécanismes de travail.

L'objectif, selon la position défendue par Alger, est de permettre à l'organisation panarabe de jouer un rôle plus efficace dans la défense des intérêts communs et de mieux répondre aux défis imposés par l'évolution rapide de la situation dans la région.

PLUSIEURS DOSSIERS AU PROGRAMME

Présidée par la Tunisie, la 166e session du Conseil de la Ligue arabe a porté sur plusieurs dossiers inscrits à son ordre du jour. La question palestinienne a occupé une place centrale dans les discussions, aux côtés des évolutions rapides que connaît la région du Golfe sur fond d'escalade militaire. La situation tendue dans plusieurs pays arabes figurait également parmi les principaux sujets examinés par les ministres. À l'issue des travaux, le Conseil a adopté une série de décisions traduisant les positions arabes sur ces différentes questions et appelant au renforcement de la solidarité entre les États membres.

Les décisions adoptées mettent également l'accent sur la nécessité d'intensifier les efforts arabes face aux défis et aux crises auxquels la région est confrontée.

G. Salah Eddine

PALESTINE

APPEL URGENT POUR PROTÉGER LE SITE HISTORIQUE DE SABASTIA

La Palestine a tiré mercredi soir la sonnette d'alarme sur la situation du site historique de Sabastia, confronté à des travaux et à des actes portant atteinte à son patrimoine. Le ministère palestinien des Affaires étrangères a appelé l'UNESCO et la communauté internationale à intervenir d'urgence afin d'assurer sa protection et de préserver son authenticité, a indiqué un communiqué. Le ministère a notamment rappelé la gravité de la situation du site, particulièrement depuis son inscription sur la Liste du patrimoine mondial en péril par le Comité du patrimoine mondial de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

La diplomatie palestinienne a dénoncé les travaux entrepris sur le site, les qualifiant de « violation des



obligations de la puissance occupante au regard des règles du droit international humanitaire ». Ces règles imposent notamment la protection des biens culturels et interdisent de leur porter atteinte ou de les utiliser au service des objectifs de l'occupation. Le ministère a également estimé que ces pratiques sont contraires aux dispositions de la Convention de La Haye de 1954 relative à la

protection des biens culturels en cas de conflit armé, ainsi qu'à celles de la Convention du patrimoine mondial de 1972.

Il a, par ailleurs, dénoncé le pillage des antiquités palestiniennes, leur dégradation ainsi que la modification de leur signification historique. De telles pratiques constituent, selon lui, une violation des conventions de l'UNESCO et du droit international, mais aussi une atteinte à la présence palestinienne et au patrimoine mondial. Pour la diplomatie palestinienne, ces actions visent notamment à prendre le contrôle du site et à effacer son identité historique. Face à cette situation, le ministère a

appelé l'UNESCO, le Comité du patrimoine mondial, les organisations internationales et la communauté internationale à agir rapidement pour mettre fin aux travaux de fouille et de terrassement, ainsi qu'aux actes de vandalisme et au vol d'antiquités.

Il a également exhorté les instances internationales à prendre des mesures concrètes pour protéger le site, préserver son authenticité et son intégrité et mettre un terme au pillage du patrimoine culturel palestinien.

À travers cet appel, la Palestine entend mobiliser les mécanismes internationaux de protection du patrimoine afin de préserver Sabastia, considéré comme un site majeur de l'histoire et de la mémoire palestiniennes.

Zineb Bouzid